ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Internet

Question écrite n° 55783

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication au sujet de la pénétration de l'Internet en France. La Commission européenne a publié dernièrement les résultats de sa dernière enquête sur l'utilisation de l'Internet. Il en ressort que la pénétration de l'Internet a progressé de 55 % au cours du dernier semestre. Dans les ménages européens, cette utilisation est passée de 18 % en mars à 28 % en octobre, ce qui a permis à la Commission européenne de conclure que « l'année 2000 a été l'année de l'Internet en Europe ». En conséquence, il lui demande où se situe la France dans ce contexte et combien de ménages français environ utilisent Internet.

Texte de la réponse

Le nombre de foyers ou de ménages connectés et le nombre d'internautes sont des chiffres qui font l'objet de fréquentes publications, du fait des études réalisées par un grand nombre de cabinets privés et d'instituts de sondage. Alors qu'il est généralement admis que le nombre d'internautes s'établit autour de 8,4 millions en décembre 2000 (source : Médiamétrie), les chiffres publiés pour mesurer le nombre de foyers connectés font, en revanche, apparaître d'assez grandes divergences. GFK, Médiamétrie, MMXI Europe ou Netvalue publient des chiffres qui s'échelonnent de 13 à 20 % des foyers. Un peu plus de six mois auparant, en mai 2000, le nombre de foyers connectés s'établissait à 12 % (source INSEE), ce qui représente 2,8 millions de foyers. Selon cette dernière source, ce chiffre aurait été, au cours de l'année 2000, en progression moyenne de 0,5 % par mois, pour s'établir, en décembre 2000, autour de 16 % des foyers. Ces écarts importants résultent, d'une part, de différences quant à la définition même de l'internaute : l'internaute peut être celui qui s'est effectivement connecté dans les trente jours (cf. la méthodologie de MMXI Europe) ou dans les douze derniers mois (cf. la méthodologie de Médiamétrie). En outre, ces instituts prennent parfois en compte d'autres critères, tels que l'âge de l'internaute (par exemple, de plus de quinze ans) et ses lieux de connexion (bureau et/ou domicile). D'autre part, les cabinets d'étude ont recours à deux méthodes différentes de calcul, soit le sondage auprès d'un panel représentatif de la population française, soit l'enquête téléphonique auprès d'une population choisie de façon aléatoire. Il reste que, si ces chiffres ne sont pas facilement comparables, leur progession apparaît très clairement : à méthode de calcul égale, ces chiffres progressent de 47 % entre 1999 et 2000 pour Médiamétrie et de plus de 100 % entre 1999 et 2000 pour MMXI. Pour GFK, l'augmentation du nombre d'internautes est de 54 % entre ces deux années, et pour Netvalue de 56,7 %. Afin de répondre aux enjeux relatifs à la mesure du développement de la société de l'information dans notre pays, l'INSEE a intégré dans son enquête « Ménages », de nouvelles questions qui permettront au Gouvernement de disposer bientôt de chiffres détaillés issus de l'institut de statistique national. Le Gouvernement y attache une importance toute particulière. S'agissant du positionnement de la France au niveau européen, il n'est pas aisé, pour les mêmes raisons, de disposer de chiffres comparables. Aussi, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne au second semestre 2000, le Gouvernement s'est attaché à faire adopter dans le plan e-Europe 2002 une série d'indicateurs dont les modalités de mesure seront harmonisées entre les Etats membres. Parmi ces indicateurs, disponibles sur le site de la présidence française, deux concernent spécifiquement la mesure du nombre

d'internautes. Il s'agit de : 1) le pourcentage de la population qui utilise régulièrement l'Internet (« régulièrement » s'entend au minimum de façon hebdomadaire) ; 2) le pourcentage des ménages disposant d'un accès à l'Internet à domicile. Ces indicateurs sont accompagnés d'une série d'indicateurs complémentaires permettant de distinguer les lieux d'accès, les fréquences d'utilisation, le type d'utilisation (mél, web, chat, etc.), etc.

Données clés

Auteur : M. Armand Jung
Circonscription : Bas-Rhin (1re circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 55783
Rubrique : Télécommunications
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7242
Réponse publiée le : 21 mai 2001, page 2960